

Assemblée Générale Mixte annuelle Résultat des votes

Ingenico Group (Euronext : FR0000125346 - ING), leader mondial des solutions de paiement intégrées, a tenu aujourd'hui son Assemblée Générale Mixte à Paris.

Les actionnaires ont approuvé toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration. Les principales résolutions approuvées portent sur :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2017 ;
- La distribution d'un dividende de 1,60 euro par action, en hausse de 7% et payable en numéraire ou en action ;
- La ratification de la nomination de Madame Sophie Stabile et les renouvellements de Monsieur Xavier Moreno et de Monsieur Elie Vannier en qualité d'Administrateurs indépendants ;
- La nomination de Monsieur Thierry Sommelet en qualité d'Administrateur indépendant ;
- La rémunération de Monsieur Philippe Lazare pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Les principes et critères de détermination de la rémunération du Président-directeur général pour 2018 ;
- Le renouvellement de diverses autorisations financières ;
- Diverses modifications statutaires afin de les mettre en harmonie avec les dispositions réglementaires applicables.

Conformément à la lettre du Président du comité des Rémunérations, Nominations et Gouvernance aux actionnaires, en date du 9 mai 2018, les modalités d'attribution des actions de performance du Président-Directeur Général au titre de l'année 2017 ont été entérinées par le Conseil d'Administration avec son accord.

Philippe Lazare, Président-directeur général d'Ingenico Group, a déclaré : « **Je tiens à remercier les actionnaires d'Ingenico Group pour leur soutien et leur confiance et nos administrateurs pour leur engagement** ».

Précisions relatives au dividende

Le dividende sera détaché le 23 mai 2018 et mis en paiement le 21 juin 2018. L'option pour le paiement du dividende en actions nouvelles Ingenico Group au prix de 63,23 euros par action devra être exercé entre le 23 mai 2018 et le 11 juin 2018 inclus. Au-delà de cette dernière date et à défaut d'exercice de l'option, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Le prix de l'action est égal à 90% de la moyenne des derniers cours cotés sur NYSE Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la réunion de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende.

Les actions ainsi émises en paiement du dividende porteront jouissance au 1er janvier 2018 et seront entièrement assimilées aux actions déjà émises aux négociations sur NYSE Euronext Paris.

A propos d'Ingenico Group

Avec son offre de solutions de paiement sécurisées sur l'ensemble des canaux de vente, Ingenico Group (Euronext: FR0000125346 - ING), leader mondial des solutions de paiement intégrées, accompagne les évolutions du commerce de demain. S'appuyant sur le plus large réseau d'acceptance dans le monde, nos solutions s'adaptent à la fois aux exigences locales et aux ambitions internationales de nos clients. Ingenico Group est le partenaire de confiance des institutions financières et des marchands, des petits commerçants aux enseignes référentes de la grande distribution. En nous confiant la gestion de leurs activités de paiement, nos clients peuvent se concentrer sur leur métier et tenir leur promesse de marque.

En savoir plus sur www.ingenico.com  twitter.com/ingenico

Contacts / Ingenico Group

Investisseurs

Laurent Marie

VP Relations Investisseurs

laurent.marie@ingenico.com

(T) / 01 58 01 92 98

Investisseurs

Kévin Woringer

Responsable Relations Investisseurs

kevin.woringer@ingenico.com

(T) / 01 58 01 85 09

Communication

Coba Taillefer

Responsable Communication externe

coba.taillefer@ingenico.com

(T) / 01 58 01 89 62